Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence 2S

Sciences sociales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-2S-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Définition de la problématique et du protocole (3 questions) **Page 3**

2. Exploitation des données et diagnostic méthodologique (4 questions) **Page 5**

3. Préparation de la collecte, des entretiens et de la veille (4 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C3 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire/2026/Licence Sciences Sociales - C3 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Définition de la problématique et du protocole

Le service d'observation de l'Université des Rives souhaite étudier les conditions de déplacement domicile-campus et leur association éventuelle avec les absences ponctuelles déclarées par les étudiants. Le candidat doit formuler une démarche d'enquête opérationnelle, définir des variables et des indicateurs, puis prévoir des mesures éthiques de protection des personnes et des données.

Question 1.1. Formulez une problématique de recherche précise, puis énoncez un objectif général et une hypothèse susceptible d'être examinée à partir des données du DT 3. Distinguez explicitement association statistique et causalité.

Problématique : chez les répondants du campus de Valmont, le mode principal de déplacement domicile-campus est-il associé à la déclaration d'au moins une absence ponctuelle durant les quatre semaines précédant la réponse ? **Objectif :** décrire et comparer les proportions d'absences déclarées selon le mode. **Hypothèse :** cette proportion est plus élevée chez les utilisateurs des transports en commun que chez les utilisateurs d'un autre mode. Une différence observée indique une association statistique dans l'échantillon, sans démontrer que le mode de déplacement cause les absences.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Comparer les proportions d'absences déclarées selon le mode de déplacement ; une association observée ne prouve pas une causalité.

Question 1.2. Définissez deux variables nécessaires à l'étude, dont le mode de déplacement et les absences ponctuelles. Pour chacune, indiquez un indicateur mesurable et le niveau de mesure approprié parmi nominal, ordinal ou quantitatif.

Variable	Définition et indicateur mesurable	Niveau de mesure
Mode principal	Mode utilisé le plus souvent pour venir au campus durant une semaine habituelle ; transports en commun ou autre mode.	Nominal
Absence ponctuelle	Déclaration d'au moins une séance prévue et manquée pendant les quatre dernières semaines ; oui ou non.	Nominal

Ces variables catégorielles n'ont pas d'ordre naturel. « Préfère ne pas répondre », si proposé, est une modalité de non-réponse distincte de « non ».

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Mode principal : nominal. Absence ponctuelle sur quatre semaines, mesurée par oui ou non : nominale.

Question 1.3. Présentez deux mesures concrètes de protection des personnes et des données applicables au protocole. Traitez le consentement à participer et au moins un risque de réidentification ou de divulgation.

Deux mesures concrètes protègent les participants et limitent la divulgation :

- Présenter l’objet de l’étude et le caractère volontaire de la participation, recueillir l’accord avant de commencer et permettre l’interruption avant l’envoi. Pour un entretien enregistré, demander un accord préalable distinct.
- Ne recueillir aucun nom, numéro étudiant ni adresse personnelle. Limiter l’accès aux fichiers à l’équipe autorisée, séparer les coordonnées de rendez-vous des réponses, supprimer les fichiers de contact après la collecte et restituer les résultats sous forme agrégée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consentement explicite et participation volontaire ; absence d’identifiants directs, accès restreint et résultats agrégés.

2. Exploitation des données et diagnostic méthodologique

Un tableau croisé fictif présente, parmi 200 réponses exploitables, le mode de déplacement principal et la déclaration d'au moins une absence ponctuelle. Le candidat calcule et interprète les proportions par groupe, complète le document réponse et examine les limites de généralisation et d'interprétation des résultats.

Question 2.1. Calculez la proportion de répondants ayant déclaré au moins une absence ponctuelle parmi ceux utilisant les transports en commun, puis effectuez le même calcul parmi les répondants utilisant un autre mode. Présentez les deux calculs et arrondissez les résultats à une décimale.

Dans chaque groupe, la proportion est le nombre de répondants ayant déclaré au moins une absence divisé par le total du groupe, puis multiplié par 100. Pour les transports en commun : $42/120 \times 100 = 35,0\,\%$. Pour les autres modes : $16/80 \times 100 = 20,0\,\%$. Les dénominateurs sont les totaux de ligne du tableau croisé, et non l'effectif total de 200. Les résultats sont arrondis à une décimale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transports en commun : 35,0 %. Autre mode : 20,0 %.

Question 2.2. Calculez l'écart en points de pourcentage entre les deux proportions obtenues à la question 2.1. Interprétez cet écart en une ou deux phrases, sans employer de formulation causale.

L'écart en points de pourcentage correspond à la différence entre la plus grande et la plus petite proportion calculées à la question 2.1. On soustrait donc la proportion des répondants utilisant un autre mode de celle des répondants utilisant les transports en commun. Cette comparaison décrit uniquement les réponses de l'échantillon étudié.

- $35,0 - 20,0 = 15,0$ points de pourcentage.
- La part déclarant au moins une absence est plus élevée parmi les usagers des transports en commun. Cet écart n'établit pas une relation causale et ne peut être généralisé automatiquement à tous les étudiants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart : 15,0 points de pourcentage. La proportion est plus élevée parmi les répondants utilisant les transports en commun.

Question 2.3. Complétez le DR 1 avec les proportions calculées. Pour chaque groupe, indiquez le numérateur, le dénominateur, le calcul et le résultat arrondi à une décimale, en vérifiant que le dénominateur correspond au total du groupe dans le DT 3.

Groupe	Numérateur	Dénominateur	Calcul de la proportion	Résultat en %
Transports en commun	42	120	42 / 120 × 100	35,0 %
Autre mode	16	80	16 / 80 × 100	20,0 %

Les numérateurs sont les effectifs « absence : oui » du DT 3. Les dénominateurs correspondent bien aux totaux de groupe : 120 pour les transports en commun et 80 pour l'autre mode. Les proportions obtenues sont arrondies à une décimale. Elles concordent avec les calculs de la question 2.1 et complètent les quatre cellules demandées pour chaque groupe dans le DR 1.

DR 1 complété

Groupe	Numérateur	Dénominateur	Calcul de la proportion	Résultat en %
Transports en commun	42	120	42 / 120 × 100	35,0 %
Autre mode	16	80	16 / 80 × 100	20,0 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 : transports en commun, 42 / 120 = 35,0 % ; autre mode, 16 / 80 = 20,0 %.

Question 2.4. Donnez une limite liée au mode de constitution de l'échantillon et expliquez brièvement en quoi elle limite la généralisation des résultats aux 2 400 étudiants inscrits.

Les 200 répondants sont des volontaires recrutés par invitation sur les canaux institutionnels et affichage sur le campus, et non par tirage aléatoire. Un biais d'autosélection est donc possible : les étudiants qui répondent peuvent différer de ceux qui ne participent pas, par exemple selon leur intérêt pour le sujet ou leur expérience des déplacements. Les résultats décrivent les répondants et ne peuvent être généralisés aux 2 400 étudiants inscrits sans justification supplémentaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Échantillon volontaire non aléatoire : un biais d'autosélection limite la généralisation des résultats aux 2 400 étudiants.

3. Préparation de la collecte, des entretiens et de la veille

Le service souhaite compléter les résultats chiffrés par des récits d'expérience et suivre l'évolution des conditions de déplacement. Le candidat conçoit des questions de questionnaire et d'entretien, organise une collecte contrôlée et respectueuse des données, puis propose des indicateurs pour un observatoire semestriel.

Question 3.1. Rédigez deux questions de questionnaire directement utilisables : l'une sur le mode de déplacement principal, l'autre sur les absences ponctuelles au cours des quatre dernières semaines. Pour chacune, fournissez des modalités de réponse non ambiguës et adaptées à l'indicateur choisi.

Question	Modalités de réponse
Quel est votre mode de déplacement principal pour venir sur le campus pendant une semaine habituelle ?	Une seule réponse : transports en commun ; voiture seul ; covoiturage ; deux-roues motorisé ; vélo ; marche ; autre mode, à préciser ; préfère ne pas répondre.
Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous manqué au moins une séance de cours prévue ?	Oui ; non ; préfère ne pas répondre.

Le répondant choisit le mode utilisé le plus souvent pour un trajet habituel. Les catégories de déplacement sont distinctes et la réponse est à choix unique. La période de référence des absences reprend celle du DT 1 et du questionnaire fourni dans le DT 2. La possibilité de ne pas répondre est explicitement proposée.

DR 2 complété : questions de questionnaire

Fiche de construction des questions

Outil et objectif	Question ou relance proposée	Modalités o… rép…
Questionnaire : mode de déplacement principal		
Questionnaire : absence ponctuelle au cours des quatre dernières semaines		
Entretien : contraintes de déplacement		Relance ouverte : ...
Entretien : expérience d'une absence ponctuelle		Relance ouverte : ...

Mode principal, semaine habitu… Choix unique : transports, voiture, covoiturage…

Absence sur les quatre dernière… Oui / non / préfère ne pas répondre réponse

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mode principal : choix unique parmi les catégories proposées. Absence au cours des quatre dernières semaines : oui, non ou préfère ne pas répondre.

Question 3.2. Proposez deux questions ouvertes pour un entretien semi-directif afin de comprendre les contraintes de déplacement et les situations d'absence. Les questions ne doivent pas suggérer la réponse attendue.

Contraintes de déplacement : « Comment se déroule habituellement votre trajet entre votre domicile et le campus ? » Relance ouverte : « Pouvez-vous préciser ce qui caractérise ce trajet ? »

Situation d'absence : « Si cela vous est arrivé, pouvez-vous raconter une situation récente où vous avez manqué une séance prévue ? » Relance ouverte : « Que s'est-il passé avant et pendant cette situation ? »

Les formulations laissent la personne choisir les éléments à décrire. Elles n'attribuent pas l'absence au mode de déplacement et n'imposent ni difficulté ni explication particulière.

DR 2 complété : questions d'entretien

Fiche de construction des questions

Outil et objectif	Question ou relance proposée	Modalités ou consigne de réponse
Questionnaire : mode de déplacement principal		
Questionnaire : absence ponctuelle au cours des quatre dernières semaines		
Entretien : contraintes de déplacement		Relance : ...
Entretien : expérience d'une absence ponctuelle		Relance ouverte : ...

Comment se déroule votre traje habituel ?

Relance : Pouvez-vous préciser ?

Si cela vous est arrivé, raconte absence récente.

Relance : Que s'est-il passé ?

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Deux questions ouvertes et neutres : l'une sur le trajet habituel, l'autre sur une éventuelle situation récente d'absence.

Question 3.3. Établissez un plan opératoire de collecte en quatre étapes minimum, du test des outils à la clôture de la collecte. Pour chaque étape, indiquez une action de contrôle de qualité ou de protection des données.

1. **Tester les outils :** les faire essayer à quelques personnes et vérifier la compréhension, la durée du questionnaire, limitée à 8 minutes, et l'absence de données directement identifiantes.
2. **Diffuser le questionnaire :** présenter l'information et le caractère volontaire ; limiter les relances à deux messages généraux, sans pression individuelle.
3. **Mener les entretiens :** réaliser les 12 entretiens de 30 à 45 minutes avec accord préalable ; obtenir un accord distinct avant tout enregistrement et ne pas inscrire d'identité dans les notes.
4. **Contrôler puis clôturer :** vérifier et documenter les réponses, réserver l'accès aux membres autorisés, séparer les contacts des réponses et supprimer les fichiers de contact à la fin de la collecte.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Tester les outils, collecter avec accord et relances limitées, contrôler et sécuriser les données, puis supprimer les contacts et documenter la clôture.

Question 3.4. Proposez deux indicateurs à suivre dans un observatoire semestriel des conditions de déplacement. Pour chacun, précisez une source de données ou une méthode de mise à jour.

Indicateur semestriel	Source ou mise à jour
Répartition des répondants selon leur mode principal de déplacement.	Questionnaire anonyme répété chaque semestre avec la même question et les mêmes modalités.
Part des répondants déclarant une difficulté de déplacement, ainsi que les difficultés les plus citées.	Questionnaire semestriel identique ; réponses ouvertes codées selon une grille stable ou choix multiples.

Les indicateurs portent sur les déplacements domicile-campus et les difficultés déclarées. Une collecte semestrielle répétant les mêmes questions et définitions permet de comparer les périodes. Il faut documenter toute modification de l'outil ou du mode de collecte, afin de ne pas confondre un changement de mesure avec une évolution des réponses.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Suivre chaque semestre la répartition des modes de déplacement et la part des répondants déclarant une difficulté, au moyen d'un questionnaire comparable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve C3 de sciences sociales, session 2026, porte le code imprimé 26-LIC-2S-EP1, dure 3 heures et affiche un coefficient indicatif de 3. À partir d'une enquête fictive sur les déplacements domicile-campus et les absences ponctuelles à l'Université des Rives, elle évalue la problématisation, l'analyse descriptive, la préparation d'outils de collecte, l'éthique et la prise en compte des limites méthodologiques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion au sein d'un groupe se calcule en divisant l'effectif concerné par le total du groupe, puis en multipliant par 100.
- L'écart entre deux proportions s'exprime en points de pourcentage et se calcule par soustraction des deux taux.
- Une variable nominale répartit les observations en catégories sans ordre, comme le mode principal de déplacement.
- Un échantillon de volontaires peut subir un biais d'autosélection et ne garantit pas la représentativité de la population.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, utilisez le total de la ligne du groupe concerné comme dénominateur.
- Présentez les calculs et arrondissez les proportions à une décimale.
- Décrivez une association observée sans la présenter comme une relation de cause à effet.
- Précisez les périodes de référence, proposez des modalités claires et protégez l'identité des participants.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir le dénominateur pour calculer une proportion dans le tableau croisé ?

Pour calculer la proportion au sein d'un groupe, divisez le nombre de répondants concernés par le total de la ligne de ce groupe, puis multipliez par 100. Le dénominateur n'est donc pas l'effectif total de l'enquête.

Q : Pourquoi ne peut-on pas conclure que le mode de déplacement cause les absences ?

Le tableau décrit une association parmi les répondants, mais ne démontre pas de lien causal. L'échantillon est volontaire et des facteurs non mesurés, comme la distance domicile-campus, l'emploi salarié ou la santé, peuvent aussi être liés aux absences.

Q : Quelles contraintes de durée et de collecte faut-il respecter dans le protocole ?

Le questionnaire vise une durée maximale de huit minutes. Le protocole prévoit douze entretiens de 30 à 45 minutes avec accord préalable, au plus deux relances générales sans pression individuelle et la suppression des fichiers de contact à la clôture.

Q : Quels critères rendent les questions de questionnaire et d'entretien adaptées au sujet ?

Les questions doivent mesurer les variables définies, préciser la période de référence et proposer des modalités compréhensibles. Les choix uniques doivent être mutuellement exclusifs, les questions d'entretien ouvertes et non suggestives, et la participation volontaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C3 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire/2026/Licence Sciences Sociales - C3 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences Sociales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.